



# Cahier d'acteur n°195

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet [www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org). Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

## Association de soutien à l'économie Sancerroise et Berrichonne

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**LES SANCERROIS DE PARIS**  
Commanderie de Saint Vincent

Président : Françoise Jupeau Requillard  
13, Avenue du Petit Parc

94300 Vincennes

Secrétaire : Jean-Claude Tavernier  
23, Avenue Alexis Pessot

94100 St Maur-des-Fossés

Trésorier : Lucien Gogot

13, Rue du Ruisseau

75018 Paris

Siège social : "Le Sancerre",

22, Avenue Rapp

75007 Paris

*Issue d'une société de secours mutuel créée en 1885 pour soutenir les vignerons victimes du phylloxera, notre association, au cours des années 1950, fit découvrir le vin de Sancerre à Paris, puis à la France, et contribua à la création d'organismes ou de manifestations qui existent toujours : Union viticole sancerroise, Foire aux vins etc. Aujourd'hui, à travers divers événements organisés à Paris ou dans le Sancerrois (Saint-Vincent, Journées gourmandes, expositions, remise de prix et de récompenses...), elle*

- *fait connaître les producteurs et les créateurs de talent du Sancerrois et du Berri : vignerons, artisans, métiers d'art, artistes, industriels etc.*

- *présente l'histoire et le patrimoine du Berri, atouts touristiques,*

- *met en relation les acteurs économiques, les producteurs, les organismes professionnels et la presse*

*afin de promouvoir les produits d'excellence, les savoir-faire et les richesses patrimoniales de notre province.*

# Le Berri : des atouts mais trop d'isolement

**1. Sa géographie.** Cœur géographique de la France, le Berri se trouve à mi-chemin de toutes les grandes villes françaises, au croisement des liaisons est-ouest et nord-sud, et bénéficie de trois modes de communication.

- Un réseau routier dense : routes nationales (76, 144, 151), autoroutes (A20, A71, A85, et, non loin, A77) et relations directes avec les pays européens voisins.

- Un réseau ferré vieillissant : Paris-Toulouse et Lyon-Nantes. Paris-Montluçon.

- Des lignes aériennes : Châteauroux-Déols (industrie et fret) et Bourges (liaisons d'affaires).

- Des infrastructures logistiques nombreuses. Plus de 150 entreprises dont certaines de taille internationale.

**2. Ses écoles et son université.** Les deux départements sont bien pourvus en établissements et travaillent en lien avec les Universités de Tours et d'Orléans.

- Collèges et lycées généralistes, professionnels et agricoles.

- IUT, Institut de formation en soins infirmiers, Institut supérieur d'études comptables et financières (ISECF), écoles de formation supérieure consulaire et classes préparatoires aux grandes écoles. Faculté de Droit, Faculté des Sciences, Ecole nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI), Conservatoire national des arts et métiers, ISEG Pigier, CESAL, IMEP, Maison des langues etc.

- Ecole nationale supérieure d'Art, Conservatoires de musique.

→ Soit des milliers d'étudiants et des infrastructures de qualité.



Journée gourmande des Sancerrois de Paris  
(Photo Sancerrois de Paris)

**3. Ses centres de ressources : laboratoires de recherche et organismes d'aide à l'installation des entreprises dans le Berri.**

- Des laboratoires. Agence Nationale de la Recherche (ANR) ; Centre National des Risques Industriels



Saint-Vincent des Sancerrois de Paris  
(Photo Sancerrois de Paris)

(CNRI) ; Centre d'études et de prévention des risques technologiques (CEDERIT) ; Centre National de Recherche Technologique (CNRT) ; CNRT Propulsion du Futur ; Innovation en Céramique et Matériaux avancés (ICERMA) parmi des dizaines d'autres.

- Deux agences de développement économique : l'ADC et l'ADEI.

- Un centre de recherche unique au monde. La station de radioastronomie de Nançay (plus de 30 chercheurs, près de 50 ingénieurs, des stagiaires et des étudiants).

**4. Ses installations militaires.**

- Fabrication de l'armement, polygone et entrepôts.

- Ecoles et pôles technologiques nombreux et importants.

→ Soit des milliers d'emplois et un secteur de l'aéronautique, civile ou militaire, qui représente la 1ère activité industrielle.

**5. Son agriculture.** Dans l'Indre comme dans le Cher : l'agriculture occupe plus 60% de la superficie du département et représente 6 à 7% des salariés.

- Une région de grandes cultures, d'élevage pour la viande et le lait, d'apiculture, de viticulture, d'arboriculture, de forêts, de pisciculture et d'étangs.

- Des filières performantes. La filière grain, la filière lait, la filière bois, la filière paille et matériaux isolants, la filière vin, la filière viande et la filière huile végétale.

- Des spécificités. Des races particulières (Grand Noir du Berry, poule noire du Berry, mouton du Berry, chèvre Cou-clair) et des variétés arboricoles propres.

- Des AOC, des AOP et des labels. Fromages, Vins et un label rouge pour la lentille verte du Berri.

→ Soit des centaines d'entreprises et une gastronomie réputée.

**6. Ses industries, son commerce, son artisanat et ses services.**

- Des secteurs variés et complémentaires. Logistique, aéronautique, automobile, agro-alimentaire, environnement, construction, arts graphiques, conditionnement, distribution, automobile, biens



Sancerre  
(Photo Sancerrois de Paris)

d'équipements industriels, BTP, équipement de la maison et du bâtiment, cuir, textile et habillement, céramique et porcelaine, mécanique et travail des métaux etc.

- Des créations artistiques, des produits d'excellence et de luxe. Poteries de la Borne, Sirops Monin, bijoux de la Cité de l'Or de Saint-Amand Montrond.
- Des pôles de compétitivité, des pôles d'excellence rurale et industrielle.
- Soit des milliers d'entreprises, PME/PMI, leaders nationaux ou internationaux. Une multitude de commerces, d'entreprises artisanales ainsi que de services aux entreprises et à la personne.

#### 7. Ses sportifs.

- Presque toutes les disciplines, des centaines d'associations et des milliers de licenciés.
- Des tournois, des rencontres, des randonnées... de réputation nationale et internationale.
- Soit une belle image de dynamisme et d'esprit de compétition.

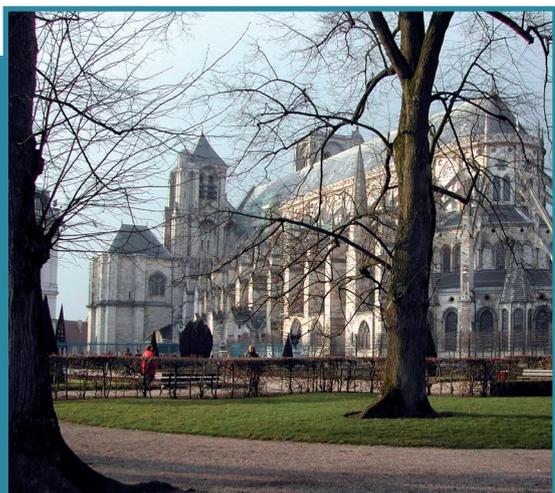
**8. Son histoire.** Cœur historique de la France, le Berri est riche d'œuvres de pierres et de la pensée. La douceur de ses paysages, la beauté et la valeur de

son patrimoine, sa gastronomie trouvent de plus en plus d'adeptes. Les structures institutionnelles ou associatives et les entreprises privées mettent tout en œuvre pour répondre à la demande de la clientèle. Les plus grandes villes du Berri sont des lieux de congrès, de festivals, de salons, d'expositions, de spectacles... et donnent ainsi l'occasion d'un tourisme d'affaires et événementiel.

En bref. Près de 550 000 habitants. Des infrastructures de qualité, des évolutions en fonction du contexte économique, une main d'œuvre qualifiée. Mais des villes moyennes qui ne se développent plus.

En effet, le Berri et le Grand centre possèdent un réseau ferroviaire, aux infrastructures anciennes, de plus en plus indigent. Il existe donc une large zone blanche que le projet de ligne à grande vitesse POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) viendrait combler afin de servir enfin ces régions délaissées trop longtemps.

**Si le Berry possède de nombreux atouts, il souffre de son isolement.**



Cathédrale de Bourges  
(Photo J-P. Cantin)



Vignoble (Photo A. Breuillaud)

## Les quatre trajets proposés par Réseau Ferré de France (RFF)

Le projet de ligne à grande vitesse POCL consiste à relier Paris à Lyon par une ligne nouvelle de près de 500 km qui passera par les régions du Grand centre. Les 4 tracés proposés par réseau ferré de France (Est ; Médian; Ouest-sud ; Ouest) avec deux variantes (Roanne et Mâcon) et trois options (desserte de St Etienne, gare à Orly, desserte directe de Lyon-Perrache) présentent chacun des caractéristiques différentes.

- Le trajet Est est le plus direct, le plus intéressant en potentiel de voyageurs et le moins coûteux. Cependant, trop éloigné du Berri, il ne présente aucun intérêt pour nos deux départements.
- Le trajet Médian laisse de côté Orléans, Bourges qui

ne serait reliés que par défaut. Nevers, ville de 40 000 habitants environ, serait privilégiée au détriment de Bourges qui en possède le double.

■ Le trajet Ouest-sud est le plus long, le plus compliqué et beaucoup plus coûteux que les autres projets (14 milliards d'euros contre 12 à 13 selon les dessertes).

■ Le trajet Ouest semble remplir au mieux les quatre exigences imposées par l'Etat : un temps de parcours entre Paris et Clermont-Ferrand de moins de 2 heures ; relier Orléans au réseau TGV ; améliorer la desserte de Bourges et des villes du Grand centre ; délester la LGV Paris-Lyon de manière pertinente. Ce trajet Ouest recueille le plus large consensus.



# Les préconisations des Sancerrois de Paris



Le Berry (Photo A. Breuillaud)

La LGV POCL n'offrira un itinéraire alternatif pertinent à l'actuel LGV Paris-Lyon que si elle est portée par la volonté de placer le Grand Centre au cœur d'une **dynamique démographique et économique, nationale et européenne.**

Il conviendrait de :

- 1. Penser l'environnement.** Les installations ferroviaires du Berri et du Grand centre n'apparaissent plus concurrentielles par rapport à l'automobile. Le tracé Ouest qui pourrait emprunter le couloir de la voie Paris-Toulouse et de l'autoroute A71 paraît le plus à même de respecter les paysages et les écosystèmes.
- 2. Penser les gares.** Il existe trois types de desserte.

Il convient, a priori, de ne rejeter aucune formule, mais d'opter pour la meilleure solution, gare par gare.

**3. Favoriser le fret.** C'est une question essentielle pour l'environnement et pour le développement économique.

**4. Gagner rapidement les aéroports.** Liaisons nécessaires pour les particuliers avec Orly, Roissy, Lyon.

**5. Intégrer** le projet POCL au réseau LGV déjà existant en France et en Europe, à la gare Paris-Austerlitz et au réseau du métro automatique « Grand Paris express ».

**6. Créer un grand nœud ferroviaire à Vierzon.** Nord-sud pour l'Europe et Est-ouest (de la Suisse à l'Atlantique).

**7. Favoriser un maillage territorial.**

- en maintenant le réseau TER-Intercité et en soignant vigoureusement ses lignes malades.
- En modernisant la ligne Paris-Toulouse (POLT) et en la raccordant à la LGV POCL.
- Pour que les villes du Berri, qui peinent à assurer un rôle moteur pour les territoires qui les entourent, puissent bénéficier de liaisons rapides entre elles. Michelin, par exemple, est situé à Bourges et à Roanne ; Nexter, à Bourges, à Roanne et à Versailles.
- Pour répondre aux besoins privés ou professionnels de la population qui demande maintenant des aller et retours, de ville à ville, dans la journée.
- Pour renforcer l'attractivité du territoire.

→ Une LGV qui traverserait le Grand centre sans permettre de maillage serait sans effet sur le désenclavement ferroviaire.

## CONCLUSION

Le tracé Ouest apparaît comme le plus consensuel.

- Pour le désenclavement du Berri,
- Pour son essor économique,

Les Sancerrois de Paris se déclarent favorables au projet de la LGV POCL si elle répond aux deux impératifs de

- L'AMÉNAGEMENT
- ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.



LES SANCERROIS DE PARIS  
Commanderie de Saint Vincent

Siège social :  
« Le Sancerre »,  
22, Avenue Rapp  
75007 Paris

COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC SUR  
LE PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67  
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org  
www.debatpublic-lgv-pocl.org

**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
LGV POCL